Saison 2025-2026
REGLEMENT

Info.amcb51@gmail.com

https://amicalemermozcourcy.fr/section/amicale-mermoz-courcy-badminton

Article 1

Pour adhérer à l'activité BADMINTON de l'AMCB, il faut :

- Remplir lisiblement et signer la feuille d'inscription correspondant à sa catégorie d'âge
- Remplir et signer le document de demande de licence de la FFBaD
- Fournir le formulaire de santé en ayant répondu par la négative à l'ensemble des questions
- Régler une cotisation par chèque à l'ordre de l'AMCB, carte bancaire ou virement (RIB disponible sur le formulaire d'inscription)
- Optionnel : Fournir un certificat médical en utilisant le formulaire de la FFBaD

Article 2

Le règlement de la cotisation s'effectue en début d'année et couvre l'adhérent de septembre à Août,
L'adhésion à la section badminton donne droit à :

- une licence
- une assurance
- au prêt d'une raquette, de volants au prix club (limité par l'article 5)
- l'accès aux séances de Badminton organisées sur des terrains tracés et équipés de filets réglementaires (le nombre de séances adultes libres n'est pas limité, cependant en cas de saturation d'une des séances, l'AMCB se réserve le droit d'imposer des critères de participation) comme décrit dans le tableau ci-dessous :

Planning hebdomadaire

Catégorie		Salle	Jour	Heure	Encadrant	Nb de terrains	Effectif
JEUNES	Minibad (5-7 ans)**	COURCY	MERCREDI	15h30 à 16h30*	Danielle Charpentier/Pascal Lebon	3	10
	Minibad (8-11 ans)**			16h30 à 17h30	Danielle Charpentier/ Thomas Herbin	3	10
	Partenariat avec le collége	ST THIERRY	LUNDI	16h30 à 18h00	Joaquim Da Mota / Pascal Lebon	6	24
ADULTES	Séances encadrées Adultes	ST THIERRY	JEUDI	20h00 à 22h00	Stéphanie Thiefain	6	24
	Séances libres Adultes	ST THIERRY	LUNDI	18h00 à 20h00	Autogestion	6	24
			MARDI	20h00 à 22h00			
			DIMANCHE***	10h00 à 12h00			
		COURCY (1)	LUNDI	19h00 à 22h00		3	12
			JEUDI	20h00 à 22h00			

(1) durant les vacances scolaires

en étude

*en fonction de la demande et sous réserve de la validation de la mairie de Courcy

**La réparatition par âge ne sera effective qu'en cas de création d'un 2ème créneau minibad

***Les jeunes peuvent participer à la séance du dimanche s'ils sont encadrés par un parent

L'AMCB se réserve le droit d'annuler une ou plusieurs séances en prévenant à l'avance l'ensemble

des adhérents.

Article 3

Les cotisations pour la saison 2025-2026 s'élèvent à :

TYPE DE COTISATION	FFBaD	Ligue Grand Est & Comité	Adhésion club	Tarifs 2025-2026
Compétiteur (1)	31,57 €	24,45 €	103,98 €	**160 €**
Double adhésion (2)	-	-	70 €	**70 €**
BADLIB (3)	31,57 €	24,45 €	63,98 €	**120 €**
Jeunes -18 ans	25,97 €	20,95 €	73,08 €	
Minibad	13,73 €	10,62 €	95,65 €	

(3) accès aux séances libres uniquement

Détails des cotisations :

- **(1) « Compétiteur »**
  - Accès aux séances libres
  - 2 heures de cours / semaine
  - Inscription gratuite aux championnats départementaux et régionaux individuels, s'ils ont lieu.
  - 2 boites de volants « plumes »
  - Achat de volants en plumes ou hybrides au prix club
- **(2) « Double adhésion »**
  - Accès aux séances libres
  - 2 heures de cours / semaine
  - Inscription obligatoire dans un autre club, avec une licence fédérale active
- **(3) « BADLIB »**
  - Accès aux séances libres
  - Achat de volants en plumes ou hybrides au prix club

Les inscriptions sont à rendre impérativement lors de la première séance pour les renouvellements d'adhésion et lors de la 3ème séance pour les nouveaux adhérents.
La cotisation « club » n'est pas remboursable, sauf cas de force majeure (blessure en début de saison par exemple, avec justificatif).

La cotisation se réglera par chèque à l'ordre de l'AMCB, carte bancaire ou virement (RIB disponible sur le formulaire d'inscription)

Réductions possibles* :

- A partir du 3ème membre de la même famille et au-delà, une réduction de 50% sur l'adhésion club la plus faible sera appliquée.
- Les étudiants inscrits dans une séance adulte encadrée bénéficieront d'une réduction de 10 € (non cumulable avec la réduction famille et sur justificatif d'un certificat de scolarité).

*Les réductions ne se cumulent pas, la plus favorable au licencié sera retenue

Article 4

Une période d'essai est possible pour les nouveaux adhérents (limitée à 2 séances) et se fera sous l'entière responsabilité du joueur. Le joueur est invité à signer le carnet d'essai disponible auprès des encadrants de la séance. Le joueur n'est pris en charge par l'AMCB qu'après le paiement de la cotisation. Au-delà de la période d'essai, **le dossier devra être complet et la cotisation réglée pour qu'il puisse continuer à jouer.**

Article 5

L'AMCB fournit :

- des volants en plastique pour les séances jeunes,
- des volants en plumes ou hybrides pour séances d'entraînement encadrées,
- des volants en plumes pour les championnats par équipes (interclubs).

Article 6

L'inscription et le règlement de l'inscription à un tournoi se fera obligatoirement sur BADNET par le joueur.

Article 7

Les frais de déplacement sont à la charge des adhérents. Cependant pour les championnats départementaux et régionaux par équipe ou individuels, jeunes et adultes, ainsi que pour les formations seront remboursés sur justificatifs :

- Les frais d'hôtel sur présentation d'une facture dans la limite de 15 € par personne par championnat.
- Les frais de déplacement sur la base de 0,53 € du km seront limités à un remboursement de 60 km de prise en charge aller-retour par rencontre, à condition qu'il y ait une optimisation du moyen de transport (plusieurs joueurs dans la voiture). Une demande sera à remplir par le bénéficiaire et servira de pièce comptable.
- Les frais d'inscriptions aux tournois sont à la charge des joueurs sauf pour les championnats régionaux et départementaux individuels des adhérents « Compétition ».
- Les bénévoles seront indemnisés au barème fiscal kilométrique de 0,53 € dans le cadre des activités d'animation et de fonctionnement de l'association (cours collectifs, interclubs, réunion de bureau, etc.). Une demande sera à remplir par le bénéficiaire et servira de pièce comptable.
- Les frais de déplacements exceptionnels seront soumis au vote du bureau.

Article 8

Les séances de Badminton jeunes sont réservées aux moins de 15 ans. Les jeunes qui souhaitent améliorer leur niveau pourront être autorisés à participer aux autres séances moyennant **l'accord de l'encadrant.**

La séance non encadrée du dimanche matin est également ouverte aux jeunes, sous condition d'être **encadré par un adulte**.